



## Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 41

### REUNION BILAN DES ARBITRES STAGIAIRES ADULTES ET JEUNES (Séance N°8)

**RAPPEL** : La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion bilan des arbitres stagiaires adultes et jeunes qui ont été formés au cours de cette saison sportive aura lieu le vendredi 24 Mai 2019 de 19h00 à 22h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football à GUILHERAND-GRANGES.

Prévoir le nécessaire prise de note. Cet avis tient lieu de convocation.

A cette occasion, il est vivement conseillé de ramener son dossier de renouvellement dûment complété.

**La présence à cette réunion bilan (séance N°8 de la formation initiale) est OBLIGATOIRE. A défaut de votre participation, la Commission de District de l'Arbitrage ne validera pas votre licence pour la saison 2019/2020.**

Liste des arbitres convoqués :

#### JEUNES

ACHOURI Antonin
ANDRE Mylan
AYMARD Victoria
BRUYERE Cédric
BUISSON Mathieu
CELEPCI Ramis
CELLIER Tao
CHAZALON Emilien
DARBON Maxime
DARNAUD Romane
DE FABRITUS Jolhan
DELUBAC Cassandra
DOS SANTOS Manuela
DUPONT Yanis
FRAISSE Matéo
GAUCHER Kenzo
GOIFFON Théo
GOULARD Noa
KEITA Youssef
KRAU Soline
LAMY Félix

LATRECHE Loïc
LOURDIN Nathan
MAGNET Dorian
MARTIN Sarah
MATAICH Mouaad
ODOUARD Matéo
PHILIBERT Léo
ROCHE Enzo
ROUQUIER Estelle
ROUX Kantin
SARDA Daphné
SAUVAN Marine
TALAS Timothée
TANCHON Agathe
TILLY Timmo
VALLON Alexis
VALLOS Romain
VANDER ELST Inès
YANIK Eray

## **ADULTES**

ACHOURI Youssef
AKOUMI Brahim
BARBIER Jonathan
BAUDUIN Sylvain
BENHALIMA Omar
BINAUD Laurent
BONIN Florian
BOURGOUIN Thibault
BOUZALMAT Mouaad
BUTLER Sylvain
CHAABANE Mehdi
COISSARD Stéphane
DADDA Djillali
DJERIDI Idriss
DOMINGOS DE FARIA Elder
EL HASSOUNI Brahim
FEYTEL Alexis
GONCALVES Daniel
NDIAYE Falou
REBOUL Jean Pierre
SELLAMI Billel
TETART Guillaume

**14<sup>ème</sup> GRAND PRIX de BEACH SOCCER**  
**Le 6 et 7 juillet 2019 à PRIVAS**  
**COMMUNIQUE AUX ARBITRES**

Comme chaque saison depuis maintenant 14 ans, le club de l'Olympique Centre Ardèche organise son traditionnel tournoi de BEACH SOCCER ouvert à de nombreux clubs.

A cette occasion, la Commission de District de l'Arbitrage engage vivement les arbitres qui le souhaitent à participer à cette manifestation sportive, et ce, d'autant plus que l'ambiance et l'accueil des arbitres sont toujours agréables.

A cet effet, les candidats sont invités à s'inscrire en envoyant un mail à l'adresse suivante : [roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr) avec copie à [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

La liste des arbitres retenus sera ensuite envoyée au club organisateur qui prendra contact avec les intéressés pour les modalités liées à l'organisation de cet événement sportif (règlement, lieu et horaire...).

**Le club souhaite la présence de 20 arbitres par journée de compétition. L'indemnité d'arbitrage sera de 50€ par journée soit 100€ pour les 2 jours. Par ailleurs, le Club de l'Olympique Centre Ardèche prendra en charge les repas et collations durant ces 2 jours de compétition.**

**La Commission de District de l'Arbitrage demande à tous les arbitres sélectionnés de prendre toutes leurs dispositions pour assister à l'intégralité du tournoi.**

#### COURRIERS DES ARBITRES

- PARTAMIAN Rémi : Demande de dépôt d'indisponibilité pour le 16/06/2019, lu et noté
- FALAISE Mathias : Changement d'adresse, lu et noté
- NAICH Mostafa : Justificatif d'indisponibilité du 19/05/2019, lu et noté
- VIALATTE Bruno : Demande de remboursement du déplacement Foot diversifié non joué du 16/06/2019, lu et noté
- BARBIN Victor : certificat médical, lu et noté, prompt rétablissement
- NDIAYE Falou : Courriel concernant le très bon accueil du FC Annonay en D 4 du 19/05/2019, lu et noté

#### RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE « ARBITRE »

La C.D.A vous informe que le dossier pour le renouvellement de votre licence « arbitre » est disponible sur le site du District, donc n'attendez pas la dernière minute pour la renouveler. Elle vous remercie par avance.

#### FONCTION ARBITRE-ASSISTANT

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que tous les arbitres qui officient en seniors et/ou U17-U19 peuvent faire acte de candidature jusqu'au **vendredi 14 juin 2019 (délai de rigueur)** en envoyant un mail à l'adresse suivante : [roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr) avec copie à [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

Bien entendu, toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A.

Les candidats retenus seront affectés dans la catégorie des AA spécifiques du District « District Assistant 2 » pour la saison sportive 2019/2020.

## INFORMATION INDISPONIBILITES

La C.D.A vous rappelle que les indisponibilités (effectuées à partir de votre compte My FFF) sont prises en compte, au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Elle vous rappelle aussi que, lorsque vous avez une **indisponibilité de dernière minute**, de prendre contact **IMPERATIVEMENT** avec :

1°) - La Permanence Sportive (voir sur le site du District)

2°) - Le Désignateur ou à défaut Le Président de la C.D.A.

3°) - Si vous avez un justificatif, l'adresser à la Commission des arbitres :  
arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Soyez donc plus vigilants, car l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

## AVIS AUX ARBITRES (TOURS DE COUPES EN JEUNES ET EN FEMININES)

La C.D.A vous rappelle que, lors des **FINALES de COUPES**, que se soit en jeunes (**U15, U17, U19**) ou que se soit en **Féminines.....**, « **IL N'Y A PAS DE PROLONGATIONS** » à la fin du temps réglementaire..... (80 ' pour les U15 et 90' pour les autres catégories) et ne pas tenir compte se que vous demande la tablette. Merci d'en prendre note.

## RAPPEL PROCEDURE DE LA FMI

La CDA a constaté beaucoup trop d'erreurs lors de la saisie de la FMI.....

Score inversé, Remplaçants non notés, Inversement des Sanctions Administratives etc.....

Elle vous rappelle donc, qu'à la fin de la rencontre, avant de faire signer la feuille de match et **uniquement dans le vestiaire de l'arbitre** :

1°) - La présence **OBLIGATOIRE** des **deux Capitaines** (chez les adultes) ou des **deux Coachs** (chez les jeunes).

2°) - Leur signifier les faits de match pour éviter toute erreur avant de les faire signer.

3°) - **Clôturer impérativement** la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.

**Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.**

## PRESENCE DES EDUCATEURS

### Rappel aux arbitres Jeunes et adultes

La vérification de la présence des éducateurs est **OBLIGATOIRE** dans les catégories suivantes : **U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, Seniors D1 et D2**, aussi la CDA vous demande de prendre le temps de vérifier à chaque rencontre, que l'éducateur validé par la commission du statut des éducateurs, publié sur le site du District, soit bien le bon sur la FMI et sur le banc et de bien le mentionner dans la rubrique « **Règlements Locaux**».

**Des vérifications seront réalisées jusqu'à la fin de la saison et l'application du règlement intérieur sera faite.**

## INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

**RAPPEL** : Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

« [discipline@drome-ardeche.fff.fr](mailto:discipline@drome-ardeche.fff.fr) »

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser.

## INFORMATION SUR RAPPORT SUITE A UN CARTON ROUGE

Lorsque vous faites un rapport disciplinaire pour un CARTON ROUGE, suite à un tacle irrégulier qui a entraîné une blessure de l'adversaire, il vous est demandé de bien préciser sur le dit rapport, si le joueur blessé et sorti du terrain sans avoir repris le jeu par la suite.

Ceci est très important pour la Commission de Discipline.

## COURRIERS DES CLUBS

- US Pont La roche : Courriel circonstancié sur le comportement d'un arbitre en U 17 du 18/05/2019, lu et noté

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**